

Olympe-Honorine Ferté, sa seconde femme, est morte à Fresnoy-le-Luat le 16 novembre 1885.

ARSY

A. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MÉDARD

Ecclesia Sancti Medardi de Arsi

IV

Pierre dans le pavé au milieu du chœur de l'église.

SÉPULTURE DE GOUY D'ARSY
DEPUIS 1480, RÈGNE DE LOUIS XI,
JUSQUES EN
1790, RÈGNE DE LOUIS XVI.

REQUIESCANT IN PACE

Ont été, suivant les registres de catholicité, déposés en cette sépulture les corps de :

Anne de Brodeau, âgée de 60 ans, femme de François de Gouy, seigneur d'Artsy et de Pieumelles, marquis de Cartigny, vicomte de Cessier, etc., 11 mai 1685 ;

François de Gouy, âgé de 78 ans, mari d'Anne de Brodeau, 1^{er} mai 1688 ;

Marie-Charlotte-Dorothée de Gouy, âgée de 10 ans, fille de François de Gouy, chevalier, comte d'Artsy, et de Marie-Elisabeth d'Oranges des Roches, 3 mars 1698 ;

Charles-Gédéon de Gouy, âgé de 14 ans, fils de François de Gouy et de Marie-Elisabeth d'Oranges, 30 septembre 1712 ;

Messire Louis de Gouy de Cartigny, abbé de Clingenmünster, diocèse de Spire, docteur de Sorbonne, grand vicaire de Strasbourg, fils de François de Gouy et d'Anne de Brodeau, âgé de 63 ans, 15 septembre 1715 ;

François de Gouy, fils de François de Gouy et d'Anne de Brodeau, âgé de 72 ans, 12 décembre 1727 ;

Gaston-Louis de Gouy, né en 1733, fils de Michel-Jean de Gouy, chevalier, marquis d'Artsy, et de Françoise-Madeleine Tarteron de Moustier, 12 mai 1734 ;

Etc., etc.

Voyez la généalogie de Gouy d'Artsy dans le *Dictionnaire de la noblesse* de DE LACHESNAYE-DESBOIS.

V

Plaque de marbre noir à l'autel de Saint Médard.

FONDATION A PERPÉTUITÉ PAR LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE D'ARSY
D'UNE MESSE ANNUELLE CÉLÉBRÉE LE 23 JUILLET POUR LES MEMBRES
TRÉPASSÉS DE LA FAMILLE DE GOUY D'ARSY.

Les restes mortels des ancêtres de la Famille de Gouy d'Artsy furent déposés dans le caveau de cette église, de 1480 à 1790.

Dispersés en 1794, les ossements furent réunis par les soins de M. le Marquis de Gouy d'Artsy Emmanuel, dans une sépulture nouvelle, en 1860.

Exultabunt ossa humiliata.

Ps. 50, v. 9.

VI

*Épitaphe de Pierre Bonin, ancien curé d'Artsy,
recteur du Collège de Compiègne,
dans la Chapelle des Fonts, à l'église Saint-Jacques de Compiègne.*

Marbre noir : hauteur 1^m ; largeur 0^m65.

- Δ Ο Ξ Α - Τ Π Ι Α Δ Ι -

ANNO D[OMI]NI MDCXXIX, REGNA[N]TE L[UDOV.] JUSTO, GALL[IÆ] ET NAV[ARR]E
MON[AR]CHA SEMPER AUGUSTO, M[AGISTER] PETR[US] BONIN, NA[TI]O[N]E DELPHINA,
GYMNASIARCHA COMP[ENDIENSIS], ANTE PER A[N]NOS XX CURIO D'ARCY,
BELLOVAC[ENSIS] DICECISIS, NON EGENTI DEO SED DE SUIS GRA[TIA]S
AGENS, HOC SACELLU[M] BAPTISTERII SEDEM SUIS ET HUI[US] ECC[LES]IÆ
IMPENSIS EXTRUCTUM ÆTERNUM SACRANS, QUOTA[N]NIS STA-
TUIT XXIX JUNII, PACTIO[N]E PER NOTARIOS REGIOS EXCEPTA
ET PER VENER[ABI]LEM PAROCHU[M] D[OMINUM] ARTUSIU[M] CHARPENTIER, ARTIU[M]
MAG[IST]RUM ET ÆDITUOS D. D. CAROLUM DE PIMONT J[URIS] C[ONSUL]TUM ET
JACOBU[M] DIÉE CIVEM FIRMATATA, UT DIE P[RÆ]FATO, POST CELEBRE[M]
CAMPANARU[M] PULSU[M], IN EODEM SACELLO AD ORGANORU[M] CONC[E]N-
TU[M], HORARU[M] CA[N]O[N]ICARU[M] PE[N]SU[M] EXSOLVAT[UR] AC SOLEMNE SACRU[M]
P[ER]AGAT[UR]. QUO FINITO EPICEDIU[N] SUCCINET CHOR[US] PRO GYMNASIAR[CHÆ]
P[RO]PINQUIS ET EO VITA FU[N]CTO. SUB VESPERA[M] HUI[US] DIEI CELE-
BRI RITU, UT SUPRA, SALUTATA VIRGINE, CIRCA AMBITU[M] ÆDIS
CUR[IA]LIS FIET SUPPLICA[TI]O SACRA, QUÆ INCIPET A PROSA VENI S[ANC]TE

S[PIRIT]US IN GRA[TIA]M JUVENTUTIS ET DESINET IN SPALM[UM] EXAUDIAT P[RO]REGE.
 PRÆCINE[TUR] DENUO EPICEDIU[N] ET DICET[UR] COLLECTA
 PRO FELICIMEMORIA R[EVER.] IN XP[IST]O P[AT]RIS D[OMINI] DAN[IE]LIS DELA MOTTE
 E[PISCO]PI MIMATEN[ISIS] QUI AN[N]O ÆTATIS XXXIII, OB INGENTES P[RO] CA[US]A
 REGIA ADVERS[US] REBELLES LABORES SUSCEPTOS, NON SINE
 GALLIAE MÆRORE, IN OBSIDIONE RUPELLANA FEBRI COR-
 REPT[US], MORIE[N]S GYMN[ASIA]R[UM] CHÆ PRÆCEPTORI QUO[N]DA[M] SUO MILLE AU-
 REOS NUM[M]OS TES[TAMEN]TO RELIQUIT. CUI[US] GRATITUDINIS MEMOR,
 AD SACELLI STRUCTURA[M] ADIECIT TABELLAS DE BAPTISMIS
 CONSTANTINI ET CLODOVEI CUM ALTARIS ORNAMENTO.
 POSTERO DIE INSTITUIT A[N]NIVERSARIU[M] DEFUNCTORUM
 CUI[US] PRIOR COLLECTA PRAESULIS, SEQUENS GYMN[ASIA]R[UM] CHÆ ET PARENTUM
 MEMORIAM RECOLET, EO IN LOCO UBI IP[S]E SIBI SUISQUE
 SEPULCHRUM DELIGIT.

UT MORIENS VIVAS, LECTOR, VIVE UT MORITURUS
 OBIT GYMNA[SI]A[RI]A ANNO D[OMINI] MDCXXXVII, SEPTEMBRIS XVII.

Pierre Bonin, curé d'Arsy, originaire du Dauphiné, avait converti son presbytère en école. Les grandes familles du voisinage lui confiaient leurs enfants pour les former à la science et à la vertu. Il était depuis peu de temps à Arsy, quand Philippe I de la Mothe-Houdancourt, seigneur d'Houdancourt et de Sacy-le-Petit, le chargea d'enseigner les belles lettres et les humanités à son fils Daniel, qui atteignait sa onzième année. C'était en 1606.

Daniel devint en 1625 évêque de Mende et grand aumônier de la reine d'Angleterre, Henriette-Marie de France, fille d'Henri IV.

Le 18 septembre 1627, il se rendit acquéreur du domaine de Fayel.

Bonin n'eut garde d'en oublier le manoir, quand, en 1629, une épidémie se déclara à Compiègne. Il était, depuis le 4 octobre 1622, principal du collège de cette ville en même temps que curé d'Arsy. Cette charge lui avait été dévolue à cette date par « traité et concordat » passé entre lui et les gouverneurs attournés de Compiègne : Simon le Caron, lieutenant particulier assesseur criminel au bailliage de Compiègne, Honorat Allart, adjoint ès sièges royaux du dit Compiègne, et Jacques Diée, marchand. Deux régents l'y aidaient à faire trois classes. L'épidémie l'obligea à les suspendre. C'était d'ailleurs la volonté de la municipalité. Craignant la dispersion de tous ses pensionnaires qui jusque là « avaient servi de principal fonds au collège », Pierre Bonin « quoiqu'avec de grandissimes frais les emmena et les mit à couvert au Fayel ». Hélas ! son ancien élève, l'évêque de

Mende, n'était plus là pour le recevoir. Le 5 mars 1628, la fièvre l'avait emporté à 33 ans au siège de La Rochelle, repaire des Huguenots.

Daniel de la Mothe avait toujours conservé, pour son précepteur, la plus haute estime et une grande affection. Il se souvint de lui dans ses dispositions testamentaires. En mourant, il lui laissa mille écus d'or. Cette fin prématurée fit une vive impression sur « Maître Bonin ». Lui suggéra-t-elle l'idée de la fondation qu'il fit à Saint-Jacques de Compiègne ? Tout nous porte à le croire. C'était pour lui un excellent moyen d'user de réciprocité envers un prélat dont l'amitié s'était montrée si généreuse à son égard. La chapelle des fonts baptismaux, qu'il fit restaurer dans l'église de Saint-Jacques, a perpétué sa mémoire et celle de son illustre élève. De concert avec le vénérable curé de Saint-Jacques, messire Artus Charpentier, maître ès arts, et les échevins de la ville, Charles de Pimont, jurisconsulte, et Jacques Diée, il fit subir à cette chapelle une transformation complète. Deux tableaux, l'un représentant le baptême de Constantin et l'autre celui de Clovis, vinrent s'ajouter à l'ornementation de l'autel. Des obits et services religieux y devaient être célébrés à perpétuité. L'acte qui en réglait le détail fut dressé par les notaires royaux en 1629.

Chaque année, le 29 juin, dit le contrat, après que les cloches auront annoncé l'office, selon l'usage, on chantera, dans la chapelle des fonts baptismaux, les heures canoniales avec accompagnement d'orgue, puis on y célébrera une messe solennelle. La messe terminée, le chœur entonnera le *Libera* pour les parents du principal et pour lui, après son décès. Le soir de ce même jour, après l'*Angelus*, une procession aura lieu, suivant le rite accoutumé, autour du presbytère. On la commencera par la prose *Veni, Sancte Spiritus*, pour appeler les bénédictions célestes sur la jeunesse. Au retour, on chantera le psaume *Exaudiat* pour le roi. Puis derechef on entonnera le *Libera* et l'on dira l'oraison pour le révérendissime père en Dieu, Monseigneur Daniel de la Mothe, évêque de Mende.

Le lendemain, 30 juin, on célébrera dans la même chapelle un service anniversaire, dont la première collecte sera pour le prélat et la seconde pour le principal et sa famille.

Pierre Bonin était aumônier de la Reine-Mère en 1635. Il mourut le 17 septembre 1637 et reçut la sépulture dans la chapelle restaurée par lui. Auprès de sa tombe fut placée une table de marbre noir, dont nous venons de donner l'inscription.

—
VII

Ancienne cloche de l'église d'Arsy.

L'AN 1825, J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR M^r JEAN B^{te} DUPLESSIER, CURÉ

D'ARSY. M^r PIERRE CHARLES CARON, MAIRE, ET M^r JEAN FRANÇOIS BOUCHEZ, ADJOINT.

☞ JE SUIS REFONDUE A LA BASSE-COTTE, APPARTENANT A M^r NICOLAS J. B^{te} LEDRU, PROPRIÉTAIRE. M^r ANTOINE DREUX, MARGUILLIER HONORAIRE. M^r PIERRE JACQUES BILLOT, CLERC.

DORMOY, FONDEUR.

Cette cloche pesait 465 kilogrammes.

—
VIII

Cloche actuelle de l'église d'Artsy.

JE SUIS NOMMÉE MARIE-LOUISE, PAR MONSIEUR CHARLES-LOUIS-GUSTAVE MEURINNE, AGRICULTEUR, DEMEURANT A CHEVRIÈRES, CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON D'ESTRÉES-SAINT-DENIS, PARRAIN, ET PAR

☞ MADAME MARIE-ANNE-HORTENSE BRANCOURT, ÉPOUSE DE MONSIEUR MICHEL-NICOLAS GÉRARD, PROPRIÉTAIRE A BLINCOURT, DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LE DÉPARTEMENT DE L'OISE, MARRAINE.

☞ EN 1873, J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR MONSIEUR CHARLES SOLLIN, CURÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MÉDARD D'ARSY, EN PRÉSENCE DE MONSIEUR LOUIS-ALEXANDRE DESJARDIN, MAIRE, ET DE MONSIEUR PIERRE-ALFRED SAUVAGE, ADJOINT.

CAVILLIER, FONDEUR A SOLENTE (OISE).

Cette cloche pèse 661 kilog. 50.

—
B. — CIMENTIÈRE

IX

Sépulture Délie.

VALÉRY DÉLIE

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE PUBLIQUE
DE CLERMONT (OISE)

1852 — 1904

LA JEUNESSE POPULAIRE DE CLERMONT

A LEUR PRÉSIDENT

SOUVENIR AFFECTUEUX

Valéry Délie a été instituteur à Estrées-Saint-Denis, avant d'aller à Clermont.

X

Sépulture Dervillé.

BIENAIMÉ DERVILLÉ
1859 — 1912.

Econome du Collège de Compiègne et vice-secrétaire de la Société historique, il est décédé à Arsy, le 27 janvier 1912, dans sa 53^e année.

XI

Sépulture Desjardin.

LOUIS ALEXANDRE DESJARDIN OFFICIER D'ACADÉMIE MAÎTRE DE PENSION 1840 — 1872 MAIRE D'ARSY 1872 — 1892 DÉCÉDÉ LE 22 AVRIL 1897 A L'ÂGE DE 80 ANS.	ALEXANDRE ERNEST DESJARDIN MAÎTRE DE PENSION 1872 — 1892 MAIRE D'ARSY 1899 — 1910 DÉCÉDÉ LE 11 JUIN 1910 A L'ÂGE DE 67 ANS.
---	--

C. — INSCRIPTIONS DIVERSES

XII

Calvaire du chemin d'Arsy à Moyvillers.

O

CRUX AVE
SPES UNICA.

CE CALVAIRE A ÉTÉ ÉRIGÉ PAR M^{ieur}
HAREUX, CURÉ D'ARSY, EN ACTIONS DE
GRACES A LA PROVIDENCE QUI L'A SAUVÉ
D'UNE MORT CERTAINE A CET ENDROIT MÊME.
L. J. C.

Sur le côté droit du piédestal :

CE CALVAIRE A ÉTÉ RESTAURÉ PAR M^{eur}
L'ABBÉ JEANSON, CURÉ D'ARSY.
JUIN 1875.

XIII

*Inscription sur la façade d'une maison, sur la route nationale
de Rouen à Reims,
à Arsy, au bas du village.*

PAILLET, 1822.

ON A COMMENCÉ LA MOISSON LE 18 JUILLET 1822 ; ET
LES VENDANGES LE 26 AOUT.

Paillet était un maçon du Grand Fresnoy.

CANLY

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN

Ecclesia Sancti Martini de Canli

XIV

Cloche de l'église (1775).

L'AN 1775, J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR M. BOULENGER, CURÉ DE CE
LIEU, ET NOMMÉE VICTOIRE PAR LOUIS MARC ANT^{ne} BONNEL, SEIGNEUR
DE DOMINOIS, ET

PAR DAME ELISABETH VICTOIRE BABILLE, ÉPOUSE DE M.
BONNEL DE LONGCHAMP, AVOCAT EN PARLEM^t, NEVEU, NIEPCE DUDIT
M. BOULENGER, CURÉ,

AINSI QUE M^{lle} MARGUERITE BERGERON QUI A NOMMÉ MES
DEUX COMPAGNES. J. JACQUES DUFOUR, LAB^r AUDIT CANLY, M'A
VOITURÉ GRATIS.

CAVILLIER PH. CARRÉPUIS.

Ornements : S^t Martin à cheval.

*
**

Au bas d'un tableau de l'Assomption, d'après Murillo, on lit :

HOMMAGE COMMÉMORATIF D'UNE PROFONDE DOULEUR
OFFERT A L'ÉGLISE DE CANLY PAR LOUIS JOSEPH DUTILLOY
A LA MÉMOIRE DE MARIE JEANNE SOUCANILLE, SON ÉPOUSE,

NÉE LE 13 JUILLET 1794,

DÉCÉDÉE LE 23 SEPTEMBRE 1857,

DÉPOSÉE DANS LE CIMETIÈRE DE CETTE PAROISSE.